



RÉTROACTION DE CONSULTATION DES FAMILLES: SÉPARATION DE LA FAMILLE

CE QUE VOUS AVEZ DIT

CE QUE NOUS FAISONS

Je ne connais pas les ressources à la disposition de tous (familles et membres).

Cette rétroaction a été acheminée à la Gestionnaire des communications pour les SFM ainsi que le [Groupe de travail sur les communications](#).

En cas de doute, appelez la [Ligne d'information pour les familles](#), 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et un conseiller peut vous recommander les ressources disponibles pour votre famille, dans votre localité – 1-800-866-4546. Aussi, des liens vers les services de soutien à la séparation des familles sont offerts dans la plupart des localités; cliquez [ici](#), ainsi que le [L'Expérience militaires-guide pour la famille ici](#).

Nous nous efforçons d'informer les familles des différents services qui leur sont offerts par l'entremise des [CRFM](#), [Forcedelafamille](#), d'[initiatives dans les bases ou escadres](#), des [médias sociaux](#), de [vidéos](#), de [messages d'intérêt public](#) et d'un [répertoire des services](#).

Renseignements insuffisants au sujet du cycle de déploiement.

Cette rétroaction a été acheminée à la Gestionnaire des communications pour les SFM ainsi que le [Groupe de travail sur les communications](#).

Vous vous demandez ce que nous faisons pour renseigner les familles lors du recrutement? Selon les commentaires recueillis par #Mavoix en 2015, toutes les nouvelles recrues et leur famille reçoivent maintenant un exemplaire de [L'expérience militaire : guide pour la famille](#) ou une carte postale qui les dirige vers le site Forcedelafamille? Quelles sont vos impressions par rapport à ces initiatives? [Dites-le-nous](#). Si vous avez des suggestions sur la façon de communiquer avec les familles au moment du recrutement, parlez-nous-en pour que nous puissions informer les familles le mieux possible!

De plus, saviez-vous que les conjoints sont souvent les bienvenus aux séances d'information préalables au déploiement? Demandez au militaire dans votre famille. Demandez [au CRFM](#) pour les renseignements des Groupes de soutien par les pairs. Aussi, il existe des [liens](#) et la [formation](#) à propos de la séparation des familles. En cas de doute, appelez la [Ligne d'information pour les familles](#), tous les jours, 24 heures sur 24, et un conseiller peut vous recommander les ressources disponibles pour votre famille, dans votre localité – 1-800-866-4546.

« Il y a peu de formation sur la réunion de la famille après les cours d'instruction/les déploiements. »

Liens aux ateliers d'intercommunications des PSP maintenant offerts sur les sites Web des SFM et des PSP ([exemple](#)); vous pourriez aussi vous inscrire au programme local [En route vers la préparation mentale](#)

Besoin de soutien aux déploiements uniforme dans chaque localité

Cette rétroaction a été acheminée à la Gestionnaire des communications pour les SFM ainsi que le [Groupe de travail sur les communications](#), et au Directeur – Services aux familles des militaires. À titre d'organisation tierce au sein des SFM, les [CRFM](#) offrent des services en fonction des besoins de la communauté. Cela étant dit, les SFM appuient les [CRFM](#) en leur fournissant des ressources et des connaissances. Le [Plan opérationnel](#)



mentionne spécifiquement la cohérence. De plus, vous pouvez voir la liste des services autorisés [ici](#) (p. 36) et consulter les priorités des SFM [ici](#). La cohérence et la rétroaction des familles nécessaires pendant l'élaboration et la mise en œuvre d'un large éventail de programmes et de services ont mené à la création de groupes de travail nationaux et d'équipes d'intervention pour étudier les véritables enjeux auxquels sont confrontées les familles. Apprenez-en davantage sur les groupes de travail [ici](#).

Des liens vers les services de soutien à la séparation des familles sont offerts dans la plupart des localités sont maintenant disponible au guide intitulé [L'expérience militaire : guide pour la famille](#) ainsi qu'au [Forcedelafamille ici](#).

« La résilience ne s'enseigne pas, on ne peut que l'encourager. »
« Peut-on tout prévoir? Non, mais si on a un plan, on peut l'utiliser quand quelque chose vient comme un cheveu sur la soupe. »

Bien sûr. Vous pouvez trouver certaines ressources, comme les points à vérifier avant le déploiement, dans le guide intitulé [L'expérience militaire : guide pour la famille](#), pour vous aider à planifier. Demandez [au CRFM](#) pour les renseignements des Groupes de soutien par les pairs. Aussi, il existe des [liens](#) et la [formation](#) à propos de la séparation des familles. En cas de doute, appelez la [Ligne d'information pour les familles](#), tous les jours, 24 heures sur 24, et un conseiller peut vous recommander les ressources disponibles pour votre famille, dans votre localité – 1-800-866-4546.

Il faut offrir un « cours préparatoire aux jeunes réservistes à leur retour au pays après un déploiement ».

Les réservistes suivent maintenant la formation [RVPM](#) avec la force opérationnelle avant de revenir à la maison après un déploiement. Cette formation comprend une discussion sur les ressources à la disposition des réservistes. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage. Nous informons les réservistes de plusieurs façons, y compris au moyen de [présentations](#) dans toutes les unités de la Réserve, d'une [vidéo](#) pilote et d'un [guide](#) ayant pour objet d'informer les réservistes et leur famille. [Faites-nous part de vos impressions!](#)

Y a-t-il un temps d'absence minimum pour l'aide relative au déploiement?

Il n'y a aucun temps d'absence minimum pour obtenir de l'aide de la part des Services aux familles des militaires. Puisque les familles des militaires peuvent connaître des séparations dont la durée peut varier entre un jour et de nombreux mois, le temps d'absence minimum a été éliminé afin d'offrir un soutien aux familles qui doivent composer avec la moindre séparation liée au service.

L'une des raisons de demeurer dans la Réserve est d'éviter d'être séparé de mon conjoint en raison d'un déploiement.

N'oubliez pas qu'il y a également des ressources mises à votre disposition pour faciliter la séparation en raison d'instruction, de formation, etc., comme En route vers la préparation mentale. Vous trouverez les liens vers les services de soutien à la séparation des familles offerts dans la plupart des localités au guide intitulé [L'expérience militaire : guide pour la famille](#) ainsi qu'au [Forcedelafamille ici](#).